

Renseignements divers

1. Accueil extra-scolaire

- Le matin, de 6h30 à 8h15 : payant (0.55 € la demi-heure)
- À partir de 8h15 : gratuit
- Le midi, de 12h25 à 13h45 : payant (9€/mois)
- Le soir, de 16h00 à 18h00 : payant (0.55 € la demi-heure)

2. Études et garderies

- De 15h45 à 16h45 : étude surveillée payante (1.20€ l'heure)
- De 15h45 à 16h45 : étude dirigée payante (2.50 € l'heure)
- De 16h45 à 18h30 : garderie (0,55€ /demi-heure régime accueil)
- Lors des conférences pédagogiques, un accueil extrascolaire payant de 5€ (= forfait) sera organisé dans l'école, avec ouverture aux heures habituelles d'accueil (6h30 – 18h00) mais **sans distribution de repas chauds**. L'accès à cet accueil extrascolaire est réservé aux *enfants dont les parents travaillent*.

3. Temps de midi

- Potage : gratuit
 - Repas chauds (potage – plat – dessert) :
- Ils sont servis uniquement les lundis, mardis, jeudis et vendredis.
 - Prix : 3.70 € pour les enfants de maternelle, 4,70 € pour les enfants de primaire.
 - Les repas doivent impérativement être commandés pour pouvoir être servis. Vous utiliserez pour cela le formulaire remis en fin de mois pour le mois suivant.
 - **Attention** : tout repas doit être décommandé avant 8h 00 soit en téléphonant au 067/63.69.02 soit en le signalant de vive voix à la direction (et non aux titulaires).
- Dans le cas contraire, le repas sera facturé.**
- Le mercredi, il n'y a pas de repas chauds. Chaque enfant apporte son pique-nique et pourra recevoir du potage.

École fondamentale libre Saint-Géry

Rue Parmentier, 5
1430 Rebecq

Tel : 067/63 69 02

Mails : direction@ecolestgery.be
educateur@ecolestgery.be
secretariat@ecolestgery.be

4. Éducation physique

Chaque élève sera pourvu d'un sac contenant la tenue obligatoire (tenue et sac marqués à son nom) :

- Des pantoufles de gymnastique et chaussettes blanches.
- Un short bleu marine ou noir + tee-shirt blanc.

Nous vous conseillons vivement d'acheter deux paires de pantoufles (une de pointure normale et une de pointure supérieure). En effet, les pieds de vos enfants grandissent en cours d'année et les grandes surfaces ne sont souvent approvisionnées en chaussures qu'à la rentrée des classes.

5. Natation

La natation est obligatoire à l'école primaire. En maternelle, l'école étant devenue obligatoire, la séance de piscine fait partie des cours.

Tant en maternelle qu'en primaire, seul un certificat médical ou un motif écrit de la main des parents peut dispenser l'élève de ce cours. Les séances ont lieu le mercredi à Enghien et coûtent 2,90 €.

Chaque élève sera pourvu d'un sac marqué à son nom contenant un maillot (ni bikini ni short de bain), un essuie et un bonnet rouge afin que le professeur puisse repérer facilement tous ses élèves. Des bonnets de bain rouges (de qualité) sont en vente à l'école au prix de 4 €. Pour des raisons de sécurité, leur usage est obligatoire.

6. Paiements et notes de frais

Chaque prestation donnée à un enfant sera comptabilisée (par le professeur ou par le surveillant) et fera l'objet d'une facturation en fin de mois. Ainsi, les accueils extrascolaires, études, repas chauds, séances de natation, etc. seront réglés par les parents en fonction de la note de frais qu'ils recevront à la fin du mois concerné. Il vous est demandé de la payer dans la huitaine *au plus tard*, afin d'alléger le travail énorme de gestion, et en utilisant le compte bancaire de l'école.

Merci de votre aide précieuse...

Seules quelques très rares dépenses peuvent être réglées en liquide par les enfants, à la demande spécifique du professeur concerné.

7. Logopédie

Mesdames Kain Nancy et De Buyl Laura sont au service de l'école pour tout enfant qui rencontrerait des difficultés tant dans le domaine du langage oral que dans celui du langage écrit.

Sachez toutefois que les traitements logopédiques ne sont pas financés par la Communauté Française. Ils n'entrent pas dans le champ de la gratuité de l'enseignement, mais sont remboursés en partie par les mutuelles dans la plupart des cas.

Contacts : Mme Kain Nancy 0479/80.29.39 ou 067/56.05.18

Mme De Buyl Laura : 0499/34.55.70

École fondamentale libre Saint-Géry

Rue Parmentier, 5
1430 Rebecq

Tel : 067/63 69 02

Mails : direction@ecolestgery.be
educateur@ecolestgery.be
secretariat@ecolestgery.be

8. Centre P.M.S.

Le service Psycho-Médicosocial est à la disposition des enfants, parents et enseignants auxquels il propose sa collaboration.

Dès qu'une question d'ordre scolaire, psychologique, relationnel ou familial se pose, il vous propose un entretien au centre ou à l'école. Tenus par le secret professionnel, les conseillers psychopédagogiques travaillent en collaboration avec les titulaires de vos enfants et la direction.

Toute action personnelle d'un membre d'un centre PMS est subordonnée à une demande explicite de la part des parents de l'enfant. N'hésitez donc pas à les contacter afin de solliciter une prise en charge.

Notre école dépend du centre PMS de **Braine-le-Château**, situé : Place de Noucelles 7,
1440 Wauthier-Braine / Tel : 02/366.40.02 / Site web : www.centrepms.be

- Conseillère psychopédagogique : Hoffman Sophie
- Assistante sociale : Peeters Pauline

École fondamentale libre Saint-Géry

Rue Parmentier, 5
1430 Rebecq

Tel : 067/63 69 02

Mails : direction@ecolestgery.be
educateur@ecolestgery.be
secretariat@ecolestgery.be

9. Photos

Deux fois par an, un photographe passe à l'école et réalise une série de clichés de vos enfants. Vous décidez librement de les conserver pour le prix indiqué ou de les retourner à l'école.

Durant cette année scolaire, la première séance consistera à prendre des photos de classe pour réaliser un calendrier scolaire qui sera vendu au prix de 7 euros.

10. Activités parascolaires

Certaines activités parascolaires s'organisent régulièrement, tant au sein de l'école qu'à d'autres endroits de la Commune. Les enfants reçoivent les informations nécessaires, en temps utiles, et ont la possibilité de s'inscrire à ces activités, selon les modalités indiquées.

L'offre étant conditionnée à la disponibilité des intervenants, des locaux et des organisateurs, il est impossible de lister ici ce qui sera proposé dans le courant de l'année.

De même, des stages et autres plaines de vacances sont proposés, tout au long de l'année, par la Commune de Rebecq ou par des organisations privées. L'école distribue au plus vite les dépliants qui présentent ces activités sans distinction de provenance ni sélection aucune.

11. Association des Parents

Elle a été créée en décembre 2021.

Présidente : Mme Auboys Marie-Eve

Trésorière : Mme Michot Karin

Secrétaire : Mme Hendrickx Lindsay

École fondamentale libre Saint-Géry

Rue Parmentier, 5
1430 Rebecq

Tel : 067/63 69 02

Mails : direction@ecolestgery.be
educateur@ecolestgery.be
secretariat@ecolestgery.be

12. Conseil de Participation

- Le Conseil de Participation de l'école comprend des représentants du Pouvoir Organisateur, la direction, des enseignants, du personnel non-enseignant et des parents. Les détails vous seront communiqués par l'intermédiaire des parents qui y participeront.
- Constitué de parents candidats élus entre eux, ceux-ci travaillent sur différents thèmes (l'environnement, la santé, l'apprentissage des langues...).
- Selon le §1 de l'article 69, voici quelques-unes des missions du Conseil de Participation :
 - o débattre et émettre un avis sur le projet d'établissement ou sur le Règlement d'Ordre Intérieur
 - o proposer des adaptations,
 - o mener une réflexion globale sur les frais scolaires,
 - o proposer la mise en place d'un mécanisme de la solidarité entre les élèves,...

13. PSE

Vos enfants participeront à des bilans de santé au centre de Nivelles. Voici les coordonnées si vous voulez les contacter :

Infirmière : Anne Lazard (tel : 067/21.47.35.)

14. Divers

- L'accord de la direction est toujours requis pour apposer des affiches, des avis, ... dans les locaux de l'école.
- Seules les ventes organisées ou soutenues par notre établissement scolaire seront autorisées.
- Nous vous rappelons que, dans l'enceinte de l'école, les parents ne peuvent EN AUCUN CAS interpellé un ou des enfant(s) dont la responsabilité ne leur est pas confiée. Pour gérer un conflit, il est demandé de s'adresser au titulaire ou la direction.
- Attention ! Le parking situé à l'avant de l'école est STRICTEMENT réservé aux membres de l'équipe éducative et INTERDIT aux parents de 8h à 16h.

École fondamentale libre Saint-Géry

Rue Parmentier, 5
1430 Rebecq

Tel : 067/63 69 02

Mails : direction@ecolestgery.be
educateur@ecolestgery.be
secretariat@ecolestgery.be